

-----  
**DECRET N°** 2021/159 **DU** 18 MARS 2021  
portant nomination d'Inspecteurs à l'Inspection Générale de la Délégation  
Générale à la Sûreté Nationale.-  
-----

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

- Vu la Constitution ;  
Vu le décret N° 96/034 du 1<sup>er</sup> mars 1996 portant création d'une Délégation Générale à la Sûreté Nationale ;  
Vu le décret N° 2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;  
Vu le décret N° 2012/540 du 19 novembre 2012 portant organisation de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale,

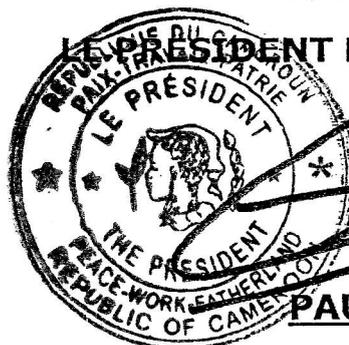
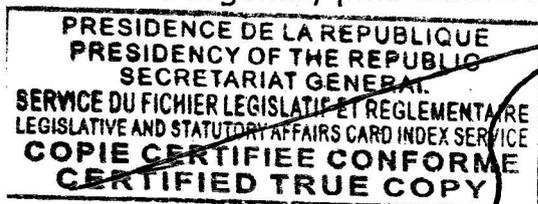
**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés Inspecteurs à l'Inspection Générale de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale:

- Monsieur **EBENDENG MVE Bertrand Protais**, Commissaire Divisionnaire, précédemment Directeur de la Surveillance du Territoire ;
- Monsieur **MIKIADJE Jean**, Commissaire Divisionnaire, précédemment Délégué Régional de la Sûreté Nationale du Sud.

**Article 2.-** Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

**Article 3.-** Le présent décret sera enregistré et publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-



Yaoundé, le 18 MARS 2021

**PAUL BIYA**